

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 04 MARS 2021

2021 - 22 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE IRVE

L'an deux mille vingt et un, le Jeudi 04 Mars, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 25 Février 2021, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres à Grandchamps des Fontaines, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 22

Votants : 21

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz

Délégués titulaires absents :

Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)

Délégués suppléants présents (visioconférence) :

Monsieur Patrick CORBEL, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique DAVID

Affichage le 04 mars 2021

Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20210304-2021-22-DE
Date de télétransmission : 04/03/2021
Date de réception préfecture : 04/03/2021

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il est proposé de verser :

- Une subvention de fonctionnement de 256 800,00€ afin d'équilibrer la section de fonctionnement du budget annexe « I.R.V.E. »

- Une subvention d'investissement de 351 000,00€ afin d'équilibrer la section d'investissement du budget annexe « I.R.V.E. »

Considérant que le versement de ces subventions fera l'objet d'un ajustement correspondant au besoin réel de la section de fonctionnement et de la section d'investissement du budget annexe.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal au compte 657363 pour le fonctionnement et 2041632 pour l'investissement.

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement du budget principal au budget annexe IRVE pour l'année 2021, à hauteur de 256 800,00 €,**

- **D'autoriser le versement d'une subvention d'investissement du budget principal au budget annexe IRVE pour l'année 2021, à hauteur de 351 000,00 €.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

